

# • Raymond Gaquère : « Il y aura bien des pistes cyclables sur le pont d'Essars »

samedi 10.10.2009, 05:02 - La Voix du Nord



Le conseiller général a vérifié. Il y a des pistes cyclables sur le plan. Sur la route, elles seront tracées prochainement.

## | POLÉMIQUE |

Alors que les voix s'élevaient depuis quelques jours pour dénoncer l'absence de pistes cyclables sur le nouveau pont d'Essars, le conseiller général de Béthune Est ne bronchait pas. Forcé de s'expliquer devant l'ampleur du mouvement, ou fin stratège en communication, Raymond Gaquère a décidé de parler.

PAR DAVID CIERNIAK

bethune@info-artois.fr

C'était hier matin, veille de la manifestation organisée par l'ADAV (Association de défense de droit au vélo). « Je tiens à lever des ambiguïtés », déclare placidement le conseiller général et maire de La Couture. Doigt sur un plan estampillé conseil général, Raymond Gaquère est formel. « Des pistes cyclables sont prévues sur le pont d'Essars ». Comment pouvait-il en être autrement pour celui qui porte la casquette de vice-président à l'environnement à Artois Comm. et siège à la commission, ayant le même thème, au conseil général ? C'est en tout cas la question que pose l'élu. Il rappelle ainsi que ces travaux s'inscrivent dans le schéma départemental de la mobilité, élaboré « avec des associations, dont l'ADAV », précise le conseiller général.

### « Qu'on laisse finir le chantier »

« Il était possible que les services passent à travers, alors j'ai vérifié. Il y a bien des bandes multifonctionnelles sur les plans (...) Elles seront tracées prochainement », assure Raymond Gaquère.

Étonné de la polémique créée sur le sujet et ne voulant pas croire à un coup médiatique alors que les élections régionales se profilent, Raymond Gaquère demande du temps et de la patience, « qu'on laisse finir le chantier, prévue pour la fin d'année ».

Seule ombre au tableau, qui selon lui, est impossible techniquement à faire, ce sont les 150 m de raccordement entre la rampe du pont et le giratoire Jesus-Christ. Et de l'autre côté, direction Bas Pays, les vélos pourront circuler ? « Le maire d'Essars a déjà demandé de prolonger l'aménagement de pistes cyclables pour la traversée de sa commune », souligne-t-il.

Autre précision que souhaite apporter le conseiller général, celle concernant les deux enquêtes d'utilité publique. « La première, en juin 2006, comprenait les modes de circulation douce dont le vélo laquelle n'a pas connu de remarque. La seconde, menée en septembre, porte sur la loi sur l'eau. Évitions les confusions », précise Raymond Gaquère.

Sera-t-il présent ce matin, à 10 h 10, sur le pont d'Essars pour rencontrer les manifestants ?

Hier matin, Raymond Gaquère se posait encore la question. •